



INFO COMMUNE DISTRIBUTION D'EAU

En raison des fortes chaleurs lors de cet épisode caniculaire et d'une forte consommation d'eau, la ressource est actuellement très limitée.

Des arrêtés municipaux de restriction d'eau avait été pris la semaine dernière et depuis hier, un arrêté préfectoral interdépartemental (Marne et Aisne) de restriction des usages d'eau potable domestique a été pris.

Néanmoins, le risque quantitatif sur la ressource demeure et des manques d'eau sont susceptibles d'intervenir dans les jours à venir.

Il a été décidé avec les services de l'État que pour pallier des éventuels manques d'eau que des bouteilles d'eau sont disponibles à la population de façon préventive.

Effectivement, une distribution gratuite d'eau embouteillée est organisée préventivement par le Syndicat des Eaux, en lien avec les 15 communes membres, à partir du vendredi 26 juin – pour que chaque habitant dispose d'une réserve si la pénurie venait à se concrétiser.

Cette distribution sera centralisée par la commune de Fismes.

Pour les habitants de Montigny-sur-Vesle, une distribution sera organisée et se tiendra dans :

Mairie de Montigny 31 Rue Principale

Deux créneaux seront proposés :
Vendredi 26 Juin de 17h00 à 20h00
Samedi 27 Juin de 9h00 à 11h00

Restant à disposition

Christophe BLOT
Maire de Montigny-sur-Vesle